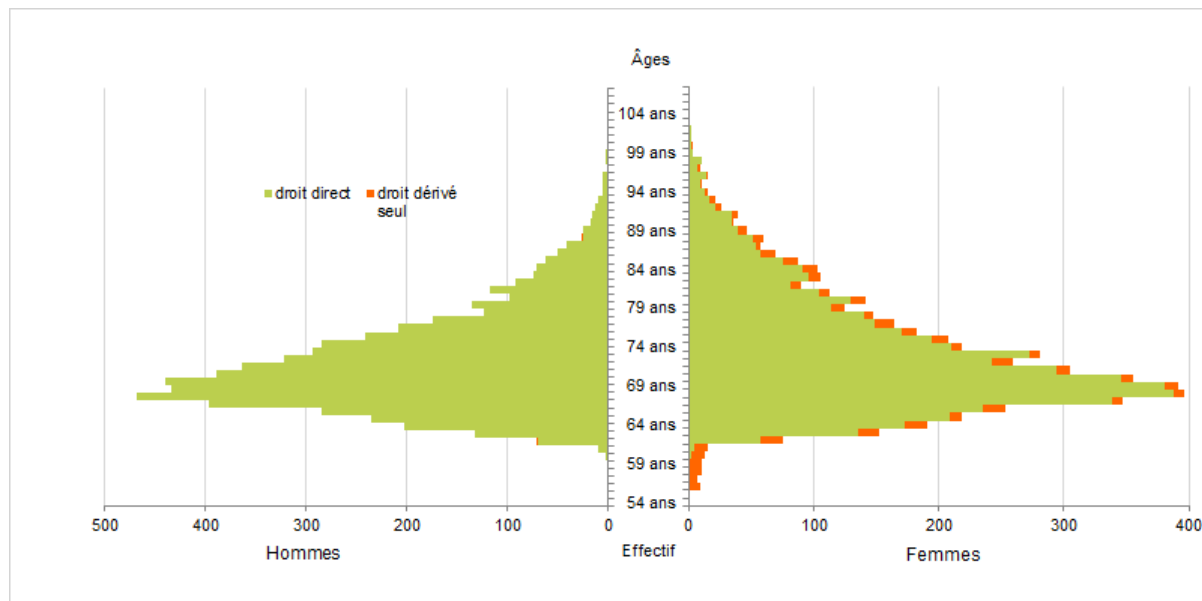


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	541	459	1 000
Droits directs (retraites personnelles)	534	383	917
Droits dérivés (retraites de réversion)	7	76	83
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	131	105	236
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12	7	19
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	65,4 ans	64,9 ans	65,2 ans
Droits dérivés	71,2 ans	67,3 ans	67,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	5 967	5 409	11 376
Retraités percevant un droit direct seul	5 912	4 601	10 513
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	399	404
Retraités percevant les deux à la fois	50	409	459
Minimum vieillesse <sup>(3)</sup>	21,3%	19,1%	20,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	105	49	154
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	73,5 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(4)</sup>	639 €	586 €	614 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	36,6%	44,4%	40,1%

## Pyramide des âges des résidents

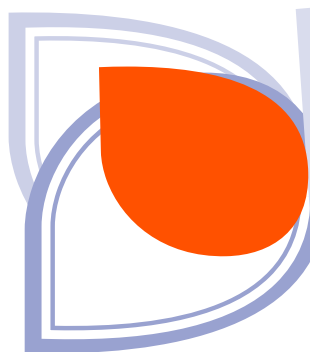


<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

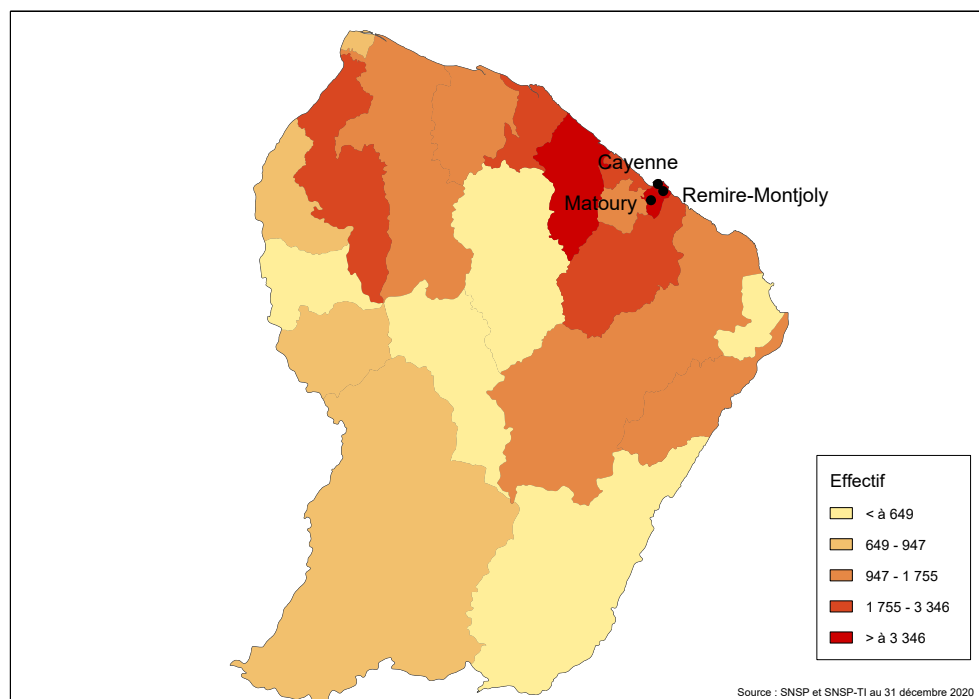
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>4</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cayenne</b>			
Nombre total de retraités	2 040	2 266	4 306
Retraités percevant un droit direct seul	2 015	1 919	3 934
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	158	159
Retraités percevant les deux à la fois	24	189	213
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	25,4%	22,6%	23,9%
<b>Matoury</b>			
Nombre total de retraités	1 094	899	1 993
Retraités percevant un droit direct seul	1 084	783	1 867
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	56	56
Retraités percevant les deux à la fois	10	60	70
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	18,3%	14,6%	16,6%
<b>Remire-Montjoly</b>			
Nombre total de retraités	739	851	1 590
Retraités percevant un droit direct seul	735	758	1 493
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	41	41
Retraités percevant les deux à la fois	4	52	56
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	13,5%	12,7%	13,1%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee  
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général  
 y compris les anciens travailleurs indépendants.  
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique  
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et [Twitter](https://twitter.com).